

Immatriculation canadienne.—En vertu de la Partie I de la loi sur la marine marchande du Canada, tous les navires dépassant 10 tonneaux nets doivent être immatriculés; l'immatriculation est facultative pour les navires de tonnage inférieur, mais, s'ils sont munis d'un moteur de 10 h.p., ils doivent être porteurs d'un permis. L'article 6 de la loi en limite la propriété à des sujets britanniques ou des sociétés constituées établies en vertu et en conformité des lois d'une partie des dominions de Sa Majesté et ayant leur principal lieu d'affaires dans ces dominions. En vertu du *British Commonwealth Merchant Shipping Agreement*, tous les navires du Commonwealth sont désignés d'une façon générale comme "navires britanniques"; un navire qui devrait être immatriculé, mais ne l'est pas, ne bénéficie pas des avantages accordés aux navires britanniques. Les navires en projet ou en chantier peuvent faire l'objet d'une inscription avant l'immatriculation par un directeur de l'immatriculation des navires.

1.—Navires immatriculés au Canada, par province, 31 décembre 1954-1956

NOTA.—Les chiffres de 1935-1953 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à partir de 1941.

Province ou territoire	1954		1955		1956	
	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes
Terre-Neuve.....	1,255	60,217	1,094	84,032	892	76,378
Île-du-Prince-Édouard.....	227	8,257	5,026	133,784	5,276	134,361
Nouvelle-Écosse.....	4,760	106,240	320	14,695	352	14,442
Nouveau-Brunswick.....	1,111	41,814	1,188	58,353	1,194	57,655
Québec.....	1,969	491,161	2,016	715,607	2,092	725,886
Ontario.....	2,025	526,677	2,083	770,179	2,147	780,595
Manitoba.....	102	11,968	108	14,095	110	14,506
Saskatchewan.....	1	147	—	—	—	—
Alberta.....	4	430	7	630	7	630
Colombie-Britannique.....	5,092	381,560	5,323	520,282	5,560	538,119
Yukon.....	16	3,572	16	4,413	16	4,413
Territoires du Nord-Ouest.....	6	263	7	326	7	326
Total.....	16,568	1,632,306	17,188	2,316,396	17,653	2,347,311

Trafic par eau.—Il n'existe pas de statistique complète du fret, comparable à celle des chemins de fer. Toutefois, il se fait un relevé du nombre et du tonnage des navires faisant escale à tous les ports où il y a des percepteurs des douanes, de même que des cargaisons de navires qui font le commerce entre les ports canadiens et étrangers. Tout vaisseau faisant escale à un port de douanes ou autre doit dresser un rapport pour le Bureau fédéral de la statistique. Les cargaisons des caboteurs font l'objet d'un rapport depuis le 1^{er} janvier 1952. Il n'est pas fait rapport pour les vaisseaux de moins de 10 tonneaux nets.

2.—Navires entrés dans les ports canadiens¹, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres des années 1929-1935 terminées le 31 mars figurent à la p. 606 de l'*Annuaire* de 1941, ceux de 1936-1944, à la p. 766 de celui de 1948-1949, et ceux de 1945, à la p. 853 de l'*Annuaire* de 1956.

Année	Service étranger ²		Cabotage		Total	
	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré
1946.....	26,461	30,367,071	67,014	45,559,014	93,475	75,926,085
1947.....	27,868	35,926,095	73,439	51,823,502	101,307	87,749,597
1948.....	31,138	39,443,055	75,141	52,453,382	106,279	91,896,437
1949.....	30,565	40,088,377	82,012	56,037,003	112,577	96,125,380
1950.....	31,420	42,816,949	84,065	56,066,997	115,485	98,883,946
1951.....	32,304	47,508,342	86,571	60,802,798	118,875	108,311,140
1952.....	33,782	52,156,098	79,722	56,776,504	113,504	108,932,602
1953.....	34,400	56,589,078	88,675	67,417,391	123,075	124,006,469
1954.....	34,079	54,767,687	84,890	64,291,085	118,969	119,058,772
1955.....	34,432	58,018,365	86,010	67,228,840	120,442	125,247,205

¹ A l'exception des navires faisant le service des voyageurs intérieurs.

² Navigation internationale océanique et